

Écotourisme et ressources naturelles à la Dominique

La cogestion comme pratique novatrice

Bruno Sarrasin, Ph.D. et Jonathan Tardif

Numéro hors-série, 2012

Innovations en tourisme durable
Innovations in Sustainable Tourism

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1036560ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1036560ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (imprimé)

1923-2705 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sarrasin, B. & Tardif, J. (2012). Écotourisme et ressources naturelles à la Dominique : la cogestion comme pratique novatrice. *Téoros*, 35–40.
<https://doi.org/10.7202/1036560ar>

Résumé de l'article

Le tourisme représente un vecteur de mondialisation et des enjeux qu'elle véhicule, notamment pour les autorités locales. Dans cette perspective, la cogestion peut être analysée comme une pratique innovante dans la mise en valeur touristique des ressources naturelles. C'est dans ce contexte que les auteurs posent la question suivante: comment le partage du pouvoir – sur lequel s'appuie la cogestion – contribue au développement local? L'article traite cette question à travers une étude de cas qui mobilise l'écologie politique comme cadre d'analyse novateur contribuant ainsi à renouveler notre regard sur l'écotourisme.

Écotourisme et ressources naturelles à la Dominique

La cogestion comme pratique novatrice

Bruno SARRASIN, Ph.D.

Professeur

Département d'études urbaines et touristiques

Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM)

sarrasin.bruno@uqam.ca

Jonathan TARDIF

Doctorant

Département de géographie

Université de Montréal

jonathan.tardif.1@umontreal.ca

RÉSUMÉ : Le tourisme représente un vecteur de mondialisation et des enjeux qu'elle véhicule, notamment pour les autorités locales. Dans cette perspective, la cogestion peut être analysée comme une pratique innovante dans la mise en valeur touristique des ressources naturelles. C'est dans ce contexte que les auteurs posent la question suivante: comment le partage du pouvoir – sur lequel s'appuie la cogestion – contribue au développement local? L'article traite cette question à travers une étude de cas qui mobilise l'écologie politique comme cadre d'analyse novateur contribuant ainsi à renouveler notre regard sur l'écotourisme.

Mots-clés : écotourisme, cogestion, écologie politique, aires protégées, Dominique.

Les aires protégées sont une composante importante de la stratégie de conservation de la biodiversité de la plupart des pays. Loin d'être neutre, leur création, éminemment politique, s'accompagne généralement de changements économiques, sociaux et environnementaux (Brechin *et al.*, 2007; West *et al.*, 2006). Souvent utilisées par les communautés locales depuis des décennies, leur apparition soudaine et les nouvelles règles qui en découlent concourent à modifier les dynamiques locales et régionales, parfois de façon drastique (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004a). Ainsi, bien que les aires protégées puissent dans certains cas contribuer à la fois à la conservation de la biodiversité et à l'amélioration des conditions de vie de certaines communautés, elles sont très souvent source d'une plus grande pauvreté, notamment lorsque les communautés rurales se voient interdire certaines des activités, traditionnelles ou non, dont dépend leur bien-être (CBD, 2008; Scherl *et al.*, 2004).

C'est dans ce contexte que l'écotourisme est présenté comme une panacée capable de concilier le développement économique, la protection de l'environnement et le bien-être des communautés (Honey, 2008; OMT et PNUE, 2002; Goodwin, 1996). L'écotourisme est un phénomène complexe dépendant d'un cadre naturel de qualité et influencé notamment par l'évolution de l'industrie touristique à différentes échelles (Jamal et Stronza, 2009). Pour Hawkins et Mann

(2007: 352-353), la reconnaissance que le développement du tourisme est un processus multidimensionnel et multisectoriel est la plus importante leçon à tirer de la littérature des 25 dernières années. Ce contexte a conduit Farrell et Twining-Ward (2004, 2005) à suggérer que l'analyse des activités touristiques gagneraient à se réaliser sous l'angle des systèmes socio-écologiques – où les êtres humains et les écosystèmes forment un système intégré – de manière à traduire toute la complexité des enjeux induits par ce secteur d'activités. Cela est particulièrement important lorsque la destination est un lieu fragile, comme c'est souvent le cas pour les projets écotouristiques mis en place dans les aires protégées des pays du Sud (Honey, 2008). Comment l'écologie politique, qui s'intéresse aux interactions entre la société et l'environnement, permet-elle de renouveler de manière novatrice l'analyse des enjeux liés à la gestion des ressources naturelles, plus spécifiquement dans un contexte de mise en valeur écotouristique?

L'objectif principal de cet article est d'identifier certaines pratiques novatrices de gestion des ressources sur l'île de la Dominique, en tenant compte du rôle des acteurs à différentes échelles – sur lequel insiste l'écologie politique. Il constitue la première étape d'un projet de recherche plus approfondi impliquant des informateurs clés qui vise à éclairer les questions suivantes : pourquoi un gouvernement national accepterait-il de partager le pouvoir avec

des acteurs locaux et régionaux en matière de gestion des ressources naturelles et de l'écotourisme? Qu'est-ce qui le pousse à adopter des règles du jeu qui favorisent la décentralisation de la gouvernance en ces domaines? Lemos et Agrawal (2006) fournissent des pistes de réponse et évoquent plusieurs raisons pouvant expliquer cette tendance, particulièrement dans certains pays dits en développement: 1) bon nombre d'États-nations n'ont pas les ressources humaines et financières pour gérer adéquatement leur territoire; 2) une pression croissante a poussé de nombreux pays à adopter des processus démocratiques; 3) la recherche des trente dernières années sur les communaux, qui a démontré que les communautés ainsi que d'autres organisations sociales de petite taille ont la capacité de gérer les ressources, a fourni les assises intellectuelles pour un changement vers la décentralisation en matière d'environnement. Nous explorons dans ce texte comment l'écologie politique permet de renouveler le débat sur le sujet.

La contribution de l'écologie politique : innover en partageant le pouvoir

Bien que diverses, les recherches en écologie politique partagent l'idée que les changements environnementaux et les conditions écologiques sont le produit de processus politiques. Cela implique trois présupposés fondamentaux dans l'approche à tout problème (Bryant et Bailey, 1997) : 1) les coûts et les bénéfices associés aux changements environnementaux ne sont pas distribués également parmi les acteurs; 2) ce qui renforce ou réduit les inégalités sociales et économiques existantes; 3) et mène en conséquence à une modification des relations de pouvoir entre les acteurs. Dans *Land Degradation and Society*, Blaikie et Brookfield (1987) jetèrent les bases de l'écologie politique de façon explicite en définissant la plupart des concepts clés en ce domaine, notamment une « chaîne explicative » (chain of explanation) qui s'exprime sur plusieurs échelles, un engagement à explorer les communautés marginalisées, et la perspective d'une économie politique définie de façon générale. Nous pourrions résumer en suggérant qu'un des apports clés de cette sous-discipline est de ramener la notion de pouvoir au centre de l'analyse des enjeux dits environnementaux auxquels les projets écotouristiques sont associés.

Dans cette perspective, différents acteurs (État, utilisateurs des ressources, société civile, secteur privé, etc.) peuvent être amenés à se partager le pouvoir et les responsabilités en lien avec la gestion des ressources naturelles. Cette approche de la gestion axée sur la collaboration, communément appelée *cogestion* ou plus généralement intégrée dans le concept de gouvernance, peut prendre plusieurs configurations, selon la nature du système socio-écologique dans lequel elle s'insère. La cogestion peut être définie comme un « accord de collaboration par lequel les collectivités utilisatrices des ressources locales, les instances gouvernementales supérieures et locales et d'autres intervenants, notamment de l'extérieur, partagent la responsabilité et l'autorité de la gestion des ressources naturelles en question » (Tyler, 2006: 95). À travers ce partenariat, plusieurs acteurs sociaux négocient, définissent et mettent en œuvre collectivement un certain

nombre de fonctions, de bénéfices et de responsabilités pour un territoire donné ou un ensemble de ressources naturelles (Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004b).

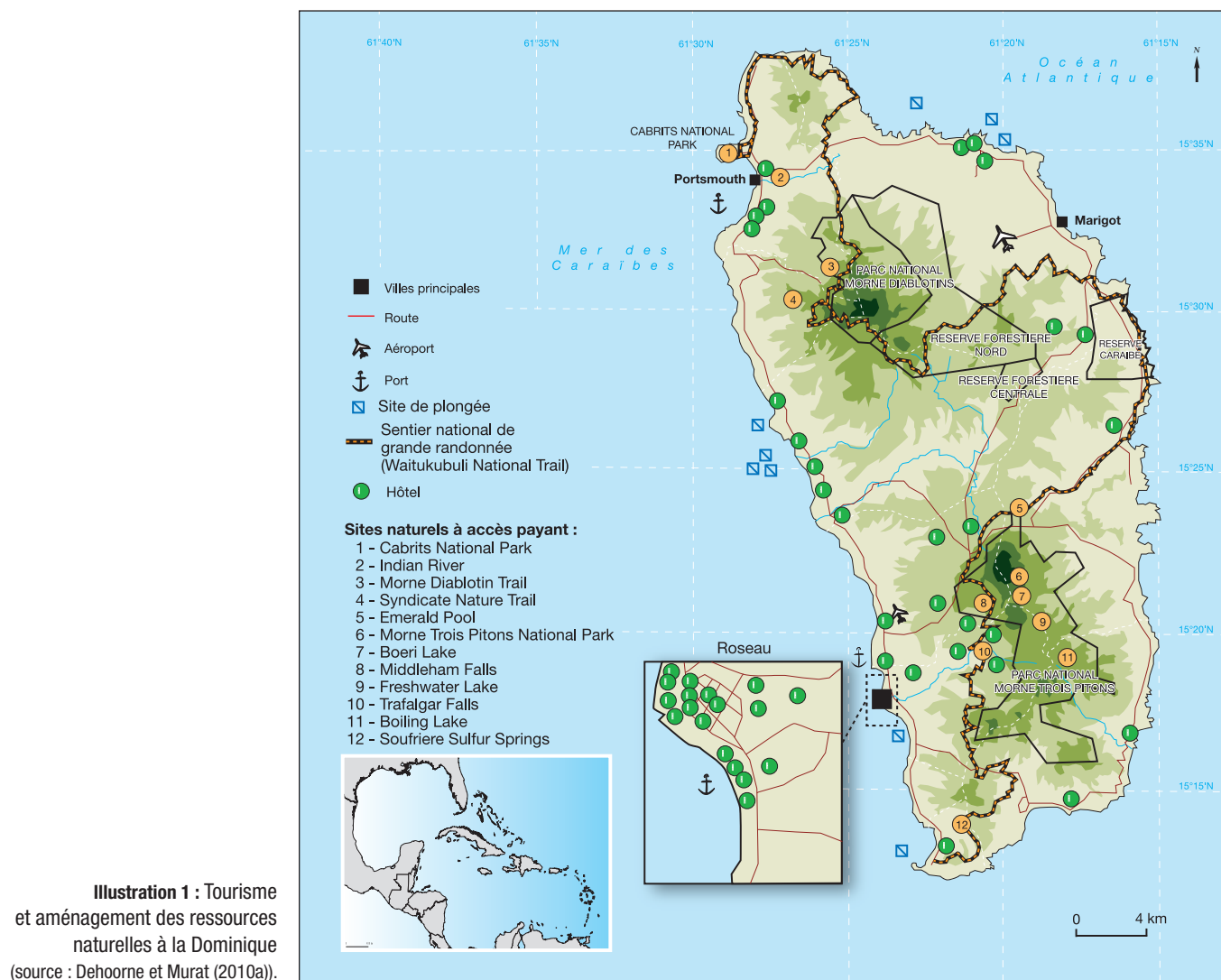
Depuis quelques années, la notion de *cogestion adaptative* des ressources naturelles est de plus en plus souvent évoquée. Celle-ci est généralement présentée comme la fusion de deux approches: la *cogestion* et la *gestion adaptative* (Berkes *et al.*, 2007). Alors que la première met l'accent sur le partage des pouvoirs et des responsabilités entre différents acteurs dans la gestion des ressources naturelles, la gestion adaptative insiste plutôt sur l'apprentissage dynamique (Tyler, 2008; Berkes *et al.*, 2007). Pour Tyler (2008: ii), cela se traduit par la convergence de certains éléments de la gestion adaptative (accent mis sur les sciences naturelles et les systèmes écologiques), de l'apprentissage social (le pouvoir d'action des personnes et leurs interactions) et de la réflexion sur la résilience (souvent associée aux systèmes socio-écologiques vus comme des entités complexes et dynamiques).

L'apprentissage est au cœur du concept de la cogestion adaptative (Armitage *et al.*, 2009; Fennell *et al.*, 2008). C'est ce qui permet en quelque sorte à un système socio-écologique de répondre à des perturbations par des stratégies appropriées. Dans un contexte de grande complexité, d'incertitude et de forte connectivité à plusieurs échelles (micro, macro et méso, géographique, politique et économique, etc.), la notion d'apprentissage ne se déploie pas de la même façon qu'elle le ferait dans une situation où les paramètres sont contrôlés. Armitage *et al.* (2009: 97) font ainsi ressortir quatre éléments centraux à considérer dans ces conditions: 1) l'apprentissage systématique dans ces conditions demande des interactions sociales significatives et un effort concerté pour bâtir la confiance; 2) la transition vers la cogestion adaptative oblige à mettre en place diverses stratégies d'apprentissage, lesquelles sont intentionnelles et mettent l'accent sur le développement d'ententes institutionnelles et organisationnelles flexibles ce qui encourage la réflexion et l'innovation; 3) une attention particulière doit être portée à la façon dont l'apprentissage est défini et conceptualisé; 4) l'importance de s'attarder à identifier les apprenants et à comprendre leurs interactions.

La cogestion adaptative est donc un processus évolutif et insiste sur les processus sociaux qui encouragent la flexibilité et l'innovation, deux ingrédients clés de la capacité d'adaptation (Armitage *et al.*, 2009). Dans une perspective d'écologie politique, elle reconnaît par ailleurs l'importance du pouvoir et des dynamiques qui en découlent quand de nouvelles ententes institutionnelles sont mises en place. Finalement, elle suggère de tenir compte du contexte spécifique, car il est difficile de transposer une expérience de cogestion adaptative d'un endroit à un autre (Berkes *et al.*, 2007).

Écotourisme et cogestion à la Dominique : exploration d'une expérience novatrice

Le cas de la Dominique est singulier à plusieurs égards. Île de la Caraïbe aux ressources naturelles relativement préservées en comparaison de ses voisines, la végétation et d'imposants reliefs remplacent les plages de sable blanc dans la mise en tourisme de cet espace insulaire dont la promotion s'appuie



sur le thème de la « virginité d'une destination inconnue » (Dehoorne et Murat, 2010a). Dans un contexte de dégradation de son économie agricole reposant notamment sur la production de la banane, en crise depuis plusieurs années, le milieu naturel de l'île est présenté par les acteurs gouvernementaux (ministères, agences, etc.) comme une assise de diversification économique s'appuyant notamment sur le développement de l'écotourisme.

Cet État insulaire possède des aires protégées sur près d'un cinquième de son territoire parmi lesquelles se trouve le Parc national Morne Trois Pitons (voir illustration 1). Sur ce territoire, les activités traditionnelles de chasse, de pêche, d'élevage et de coupe pratiquées par les communautés riveraines furent interdites depuis la création du parc en 1975 (CANARI, 2006: annexe 5). L'alternative économique proposée par le gouvernement repose sur la mise en place du sentier national Waitukubuli qui doit devenir le vecteur de mise en œuvre du développement touristique dominiquais. D'une longueur totale d'environ 184 kilomètres, celui-ci parcourt

le pays du nord au sud, traversant des communautés rurales marginalisées sur les plans économique et géographique. Certaines d'entre elles offrent une expérience privilégiée en forme d'étape sur le sentier. Elles se déclinent en hébergement ou en restauration chez l'habitant et en animations plus ou moins variées. D'autres expériences s'articulent autour de la visite de sites naturels « [...] ou de la rencontre de villageois dans leur quotidien à travers la visite des exploitations consacrées au café et au cacao, à la production d'huile de bois d'inde, aux herbes aromatiques biologiques. Les touristes participent aux récoltes du moment et sont initiés à la cuisine locale et aux savoir-faire artisanaux » (Dehoorne et Murat, 2010b).

Cette offre touristique contiguë au sentier provient d'une collaboration entre les communautés locales, les ONG et le gouvernement (ministères sectoriels, agences). Comme le suggère Geoghegan (2002) dans le cas d'un processus similaire de participation dans la gestion forestière, les motivations plurielles des acteurs obligent à s'entendre sur des

objectifs communs pour des projets dont les effets sont à la fois écologiques et socioéconomiques. Les acteurs impliqués jouent des rôles divers, incluant ceux de partenaire, initiateur, mobilisateur, catalyseur, régulateur et conseiller technique. Par exemple, dans le cas de la gestion forestière, associée au développement de l'écotourisme à la Dominique, les ONG ont joué un rôle important dans le soutien à la participation des communautés marginalisées qui utilisent les ressources naturelles (Geoghegan, 2002: iv).

Méthodologie et discussion

La démarche de cet article est exploratoire sur les plans théorique et empirique. Déductive et qualitative, elle s'appuie exclusivement sur des sources documentaires touchant la gestion des ressources naturelles et leur mise en valeur touristique à la Dominique. Nous adhérons à l'hypothèse suggérant que la décentralisation de la gouvernance augmente généralement l'efficacité, amène la prise de décision plus près de ceux affectés par la gouvernance et aide les décideurs à tirer profit de connaissances locales plus précises en matière de ressources naturelles (Lemos et Agrawal, 2006: 303).

En regard des ressources et des stratégies des différents acteurs impliqués dans la gouvernance, les partenariats sont souvent asymétriques et la plupart du temps ce sont les acteurs de la société civile qui sont dans une position désavantageuse (par rapport au marché ou à l'État) (Lemos et Agrawal, 2009). Ce n'est cependant pas toujours le cas et les grandes ONG internationales en conservation, présentes dans les pays en développement, en sont un bon exemple (Espinoza et Lipietz, 2005; Chapin, 2004). Les aires protégées et les interventions en écotourisme peuvent ainsi être analysées comme des stratégies de gouvernance environnementale où se combinent les efforts des ONG et du gouvernement, mais aussi des communautés et de partenaires privés.

Une analyse réalisée par Tighe Geoghegan (2002) pour le compte de la Caribbean Natural Resources Institute et portant sur 17 cas de cogestion des ressources forestières dans la Caraïbe – incluant la Dominique – montre que les facteurs de succès, c'est-à-dire les cas où les objectifs de gestion forestière ont été atteints tout en offrant des bénéfices à la majorité des acteurs impliqués, possèdent les caractéristiques communes suivantes (Geoghegan, 2002: 17):

- 1) au moins un acteur réputé compétent sur le plan technique (agence gouvernementale, ONG, organisation internationale) initie le processus et l'appuie jusqu'à l'obtention d'une entente effective entre les acteurs;
- 2) les objectifs de tous les acteurs sont respectés, même s'ils ne sont pas convergents, et sont compatibles avec les objectifs généraux du projet;
- 3) le rôle et les responsabilités des acteurs impliqués sont clairement identifiés;
- 4) les droits de tous les acteurs sont garantis par une entente formelle comme un plan d'action accepté par tous;
- 5) les bénéfices de tous les acteurs sont perçus par tous comme étant convergents avec leurs investissements;
- 6) des mécanismes d'ouverture de dialogue et de négociation entre les acteurs sont efficaces et leurs règles s'appuient sur le respect mutuel et des droits égaux.

Toujours selon Geoghegan (2002: v), les ententes de cogestion passent souvent par des arrangements incluant des contrats stricts, des ententes formelles et informelles entre les acteurs impliqués et les organes décisionnels. Plus les acteurs sont impliqués dans la négociation et la mise en œuvre des ententes, meilleur est le potentiel d'efficacité de gestion. Dans plusieurs cas de cogestion des ressources naturelles dans la Caraïbe, la participation des communautés locales a permis de changer certaines pratiques néfastes à l'environnement et de réduire la surutilisation des ressources naturelles tout en augmentant la qualité de la gestion des ressources ayant un effet positif sur les plans écologique, économique et social.

Dans cette perspective, le projet du Waitukubuli National Trail mis en place à la Dominique présente un exemple de pratique novatrice de cogestion des ressources liées à l'écotourisme. Dehoorne et Murat (Dehoorne et Murat, 2010a: 154-155) montrent que, sans être une panacée, ce projet permet une lecture plus systémique du développement en considérant les besoins des communautés marginalisées. Parce qu'elles mettent l'accent sur la conservation de la biodiversité et des écosystèmes, les aires protégées comme le Parc national Morne Trois Pitons sont des lieux privilégiés pour l'écotourisme, lequel dépend en grande partie d'un environnement naturel de qualité. Selon Goodwin (1996), l'écotourisme peut contribuer à la conservation de ces espaces de trois façons: en générant de l'argent pour gérer et protéger les habitats naturels et les espèces, en donnant la chance aux communautés locales de faire des gains économiques et en offrant un moyen par lequel l'intérêt des gens pour la conservation peut être accru. Cette contribution peut donc être directe (en générant des revenus qui vont être alloués spécifiquement à des activités de conservation) ou indirecte (proposer des alternatives aux communautés). Le tourisme est ainsi un des moyens les plus souvent utilisés pour justifier et légitimer la conservation par les aires protégées (Brockington *et al.*, 2008: 131). Cependant, l'écotourisme, comme toute forme d'activité d'ailleurs, aura toujours des impacts négatifs, tant sur l'environnement naturel que sur le système social dans lequel il s'insère, que ce soit en raison des touristes, des infrastructures ou encore des nouveaux arrangements institutionnels qui viennent modifier les dynamiques sociopolitiques et économiques sur le terrain (Breachin *et al.*, 2007; Borrini-Feyerabend *et al.*, 2004a).

Pour compenser l'asymétrie des retombées de l'écotourisme à la Dominique, les acteurs publics (ministères et agences) et privés (ONG locales et internationales, communautés, entreprises) sont engagés dans une démarche de cogestion rejoignant en partie les critères de succès présentés par Geoghegan (2002). Cette démarche s'appuie notamment sur l'émergence de l'offre d'hébergement dans les villages autour du sentier national Waitukubuli « [où] une assistance technique accompagne les constructions locales et la gestion de ces structures autour desquelles s'organise l'économie touristique locale, de la vente de produits locaux qui ouvrent de nouveaux débouchés à l'agriculture et aux différentes offres de services » (Dehoorne et Murat, 2010a: 154).

La gestion de la piste est assurée par les communautés riveraines de manière à ce que les randonnées proposées aux écotouristes se terminent dans une structure d'accueil (maisons

d'hôtes, petits hôtels ou campings) offerte par la communauté. Tous les hébergements relèvent de structures privées, familiales ou communautaires, à l'exception des abris mis en place par les instances nationales qui gèrent la forêt. La participation et l'implication locale dans la planification du tourisme a conduit à l'aménagement de corridors touristiques entre les étapes du sentier et la création de kiosques d'accueil dans les villages qui permettent de structurer un certain nombre d'emplois induits par les visiteurs (Dehoorne et Murat, 2010a; Dehoorne *et al.*, 2009). Par exemple, la création de maisons d'hôtes aux structures faites de chaume et de bois, au sein des communautés caraïbes parmi les plus pauvres de la Dominique, permettent aux visiteurs de vivre une expérience culturelle unique au croisement de l'intérêt des touristes et des acteurs locaux qui souhaitent mettre en valeur leur mode de vie. La reconnaissance du fait qu'elle doit protéger son environnement naturel a également conduit la communauté à mettre en œuvre des projets de gestion des bassins versants. Dans ce cas précis, l'écotourisme semble répondre de manière appropriée à l'objectif commun de la population caraïbe et du gouvernement de la Dominique de revitaliser la culture, l'économie et l'écologie locales. À cet effet, Slinger (2000) suggère que l'écotourisme a contribué à la création d'une économie plus diversifiée pour ces communautés. Il a également encouragé un regain d'intérêt et de redécouverte de la culture caraïbe, y compris la langue, la danse, la musique, la gastronomie et l'architecture. Dans le même temps, le désir de promouvoir le territoire comme un site d'écotourisme a créé une prise de conscience de l'importance de maintenir la qualité du milieu environnant pour répondre aux besoins de subsistance agricoles et en tant que source de matières premières pour l'artisanat, mais aussi comme sites potentiels pour le tourisme de nature.

Conclusion

Bien que nous soyons limités par des sources secondaires, le cas de la mise en valeur écotouristique du sentier Waitukubuli à la Dominique, et particulièrement de la population caraïbe riveraine, présente un exemple de cogestion qui, si elle ne correspond pas à toutes les conditions énoncées par Armitage *et al.* (2009) pour définir la *cogestion adaptative*, rejoint l'essentiel de ce que Geoghegan (2002) a identifié comme facteurs de succès dans la mise en œuvre d'un projet. Du point de vue de l'écologie politique, les préoccupations sociales et environnementales qui guident la mise en place du sentier permettent d'identifier les points de convergence entre les objectifs des acteurs et de favoriser les impacts positifs. Bien que le processus de cogestion ait ses limites (voir par exemple Lambert, 2009), en plus des emplois et des revenus nouveaux apportés par le sentier aux communautés riveraines, l'exploitation de la piste contribue à la préservation et à la gestion des ressources naturelles des zones traversées et participe à réduire les disparités géographiques de richesse.

L'écotourisme n'est pas un phénomène homogène. Cependant, peu importe l'interprétation qu'on en fait, une intervention dans un système socio-écologique par l'écotourisme entraîne des changements qui affectent les dynamiques à plusieurs échelles. Comme nous l'avons esquissé à travers le cas de la Dominique, l'écologie politique, en mettant l'accent

sur la notion de pouvoir à travers la cogestion, permet d'aborder l'analyse des enjeux associés à l'écotourisme de manière innovante. Alors que le Parc national Morne Trois Pitons a été créé selon un modèle «top-down» classique, le projet de sentier à l'intérieur du parc, tant dans sa conception que sa gestion, a corrigé en partie le tir en mettant l'accent sur la collaboration entre les acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile avec au premier plan les communautés riveraines. Étant donné la complexité inhérente au développement de l'écotourisme, il est cependant nécessaire de pousser plus loin la recherche afin de comprendre plus en détail les stratégies adoptées par les différents acteurs et leurs motivations à prendre part au processus de décentralisation de la gouvernance en ce domaine. Nous croyons qu'une approche par l'écologie politique et la cogestion permet de s'aventurer au-delà du système touristique principal afin d'explorer de manière novatrice les interactions complexes entre cette forme d'activité et le système dans lequel elle s'inscrit. ■

Références

- ARMITAGE, Derek R.; Ryan PLUMMER; Fikret BERKES; Robert I. ARTHUR; Anthony T. CHARLES; Ian J. DAVIDSON-HUNT; Alain P. DIDUCK; Nancy C. DOUBLEDAY; Derek S. JOHNSON; Melissa MARSCHKE; Patrick McCONNAY; Evelyn W. PINKERTON et Eva K. WOLLENBERG (2009) «Adaptive co-management for social-ecological complexity», *Frontiers in Ecology and the Environment*, vol. 7, n° 2, p. 95-102.
- BERKES, Fikret; Derek R. ARMITAGE et Nancy C. DOUBLEDAY (2007) *Adaptive co-management : collaboration, learning, and multi-level governance, Sustainability and the environment*, Vancouver: UBC Press. 344 p.
- BLAIKIE, Piers M. et Harold BROOKFIELD (1987) *Land Degradation and Society*, London; New York: Methuen. 296 p.
- BORRINI-FEYERABEND, Grazia; Michel PIMBERT; M. Taghi FARVAR; Ashish KOTHARI et Yves RENARD (2004a) *Sharing power. Learning-by-doing in co-management of natural resources throughout the world*, IIED and IUCN/CEESP/CMWG, Tehran.
- BORRINI-FEYERABEND, Grazia; Ashish KOTHARI et Gonzalo OVIEDO (2004b) *Indigenous and local communities and protected areas : towards equity and enhanced conservation : guidance on policy and practice for co managed protected areas and community conserved areas*, Best practice protected area guidelines series n° 11, n° 2831706750, Gland, Switzerland & Cambridge, UK : IUCN-the World Conservation Union, 112 p.
- BRECHIN, Steven R.; Grant MURRAY et Charles BENJAMIN (2007) «Contested Ground in Nature Protection: Current Challenges and Opportunities in Community-Based Natural Resources and Protected Areas Management», DANS PRETTY, Jules N. (sous la direction de) *The SAGE handbook of environment and society*, p. 553-577. Los Angeles : SAGE.
- BROCKINGTON, Dan; Rosaleen DUFFY et Jim IGOE (2008) *Nature unbound : conservation, capitalism and the future of protected areas*, London: Sterling, VA: Earthscan. 249 p.
- BRYANT, Raymond L. et Sinéad BAILEY (1997) *Third World political ecology*, London: Routledge. 256 p.
- CANARI (Caribbean Natural Resources Institute) (2006) *Participatory Forest Management: Key tools and methods as part of the project on «Participatory Forest Management: improving policy and institutional capacity»*, Training Workshop Report, FAO National Forest Programme Facility (NFPF), Commonwealth of Dominica, July 19th-21st, 48 p.

- CBD (Secretariat on the Convention on Biological Diversity) (2008) *Protected Areas in Today's World: Their Values and Benefits for the Welfare of the Planet*, CBD Technical Series n° 36, Montréal: Secretariat on the Convention on Biological Diversity,
- CHAPIN, Mac (2004) « A Challenge to Conservationists », *World Watch*, vol. 17, n° 6, p. 17-31.
- DEHOORNE, Olivier et Christelle MURAT (2010a) « L'écotourisme au coeur du projet territorial de l'île de la Dominique », DANS GAGNON, Christiane (sous la direction de) *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux. Entre conservation, participation et marché*, p. 145-164. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- DEHOORNE, Olivier et Christelle MURAT (2010b) « Le tourisme communautaire, de la théorie à l'expérimentation. Des enseignements antillais », DANS BRETON, Jean-Marie (sous la direction de) *Patrimoine, tourisme, environnement et développement durable*, p. 393-412. Paris: Karthala - CREJETA.
- DEHOORNE, Olivier; Pascal SAFFACHE et Christelle MURAT (2009) « De la nature à la culture: le projet touristique de l'île de la Dominique », DANS BRETON, Jean-Marie (sous la direction de) *Patrimoine culturel et tourisme alternatif*, p. 169-182. Paris: Karthala - CREJETA.
- ESPINOZA, Maria-Fernanda et Alain LIPIETZ (2005) « Les « BINGOs », agents involontaires d'une écologie de droite internationale? », *Mouvements*, vol. 41, p. 89-100.
- FARRELL, Bryan et Louise TWINING-WARD (2004) « Reconceptualizing tourism », *Annals of Tourism Research*, vol. 31, n° 2, April, p. 274-295.
- FARRELL, Bryan et Louise TWINING-WARD (2005) « Seven Steps Towards Sustainability: Tourism in the Context of New Knowledge », *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 13, n° 2, p. 109-122.
- FENNELL, David; Ryan PLUMMER et Melissa MARSCHKE (2008) « Is adaptive co-management ethical? », *Journal of Environmental Management*, vol. 88, n° 1, p. 62-75.
- GEOGHEGAN, Tighe (2002) *Participatory forest management in the insular caribbean: current status and progress to date*, CANARI Technical Report n° 310, CANARI, Caribbean Natural Resources Institute, Trinidad and Tobago, 36 p.
- GOODWIN, Harold (1996) « In Pursuit of Ecotourism », *Biodiversity and Conservation*, vol. 5, p. 277-291.
- HAWKINS, Donald E. et Shaun MANN (2007) « The World Bank's role in tourism development », *Annals of Tourism Research*, vol. 34, n° 2, April, p. 348-363.
- HONEY, Martha (2008) *Ecotourism and sustainable development : who owns paradise?*, 2nd Edition, Washington, D.C.: Island Press, 551 p.
- JAMAL, Tazim et Amanda STRONZA (2009) « Collaboration theory and tourism practice in protected areas: stakeholders, structuring and sustainability », *Journal of Sustainable Tourism*, vol. 17, n° 2, p. 169-189.
- LAMBERT, Esther E. (2009) « Nature Island Tourism: Applying an Eco-Tourism Sustainability Framework to the Island Of Dominica », Waterloo: Environment and Resource Studies, University of Waterloo, Canada, 198 p.
- LEMOS, Maria Carmen et Arun AGRAWAL (2006) « Environmental governance », *Annual Review of Environment and Resources*, n° 31, p. 297-325.
- LEMOS, Maria Carmen et Arun AGRAWAL (2009) « Environmental governance and political science », DANS DELMAS, Magali A. et Arun R. YOUNG (sous la direction de) *Governance for the environment: New perspectives*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 297-325
- OMT (Organisation mondiale du tourisme) et PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement) (2002) *Sommet mondial de l'écotourisme. Rapport final*, Madrid: 150 p.
- SCHERL, Lea M.; Alison WILSON; Robert WILD; Jim M. BLOCKHUS; Phil FRANKS; Jeffrey A. MCNEELY et Thomas MCSHANE (2004) *Can protected areas contribute to poverty reduction? Opportunities and limitations*, Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN. 60 p.
- SLINGER, Vanessa (2000) « Ecotourism in the Last Indigenous Caribbean Community », *Annals of Tourism Research*, vol. 27, n° 2, p. 520-523.
- TYLER, Stephen R. (2006) *Comanagement of Natural Resources: Local Learning for Poverty Reduction*, Ottawa: IDRC Books. 106 p.
- TYLER, Stephen R. (2008) *Adaptive Learning in Natural Resource Management: Three Approaches to Research*, Rural Poverty and Environment Working Paper Series, Ottawa: International Development Research Centre. 48 p.
- WEST, Paige; James IGOE et Dan BROCKINGTON (2006) « Parks and Peoples: The Social Impact of Protected Areas », *Annual Review of Anthropology*, vol. 35, p. 251-277.